

Portrait social

Caf de la Charente-Maritime



En Charente-Maritime, **269 600 habitants** sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit **40,4 %** de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie de 27 % à 49 % selon les communautés de communes.

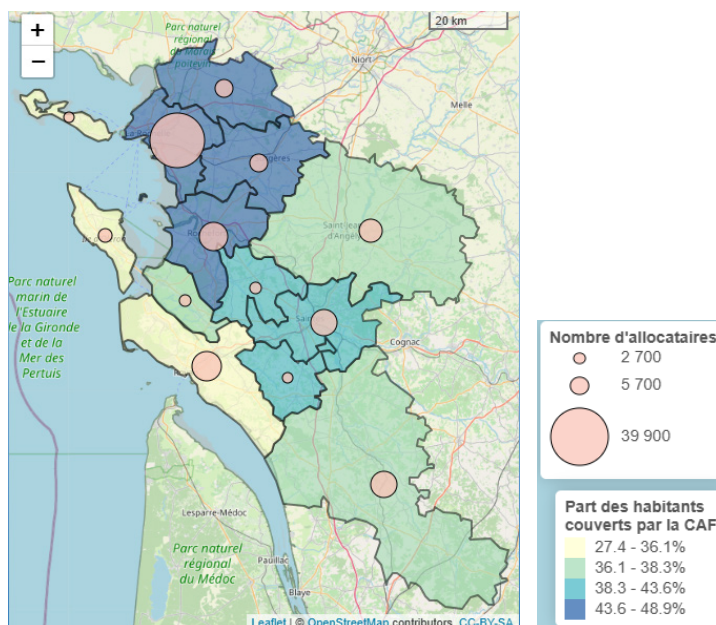
Le département se caractérise par **une proportion importante de personnes isolées** (49 % contre 46 % au niveau national).

4 000 étudiants bénéficient d'une aide, soit 3 % de l'ensemble des allocataires.

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenu. 13 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (15 % au niveau national).

38 700 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1307 € par unité de consommation. **Dans ces foyers précaires, vivent 31 100 enfants.**

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf.



Sources : Caf 30/06/2024 donc sans les allocataires ne percevant que l'allocation de rentrée scolaire. Insee RP 01/01/2022

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/s_ben_com_f/table/

Portrait social

Caf de la Charente-Maritime



Petite enfance



Enfance et parentalité



Logement et cadre de vie



Solidarité et insertion



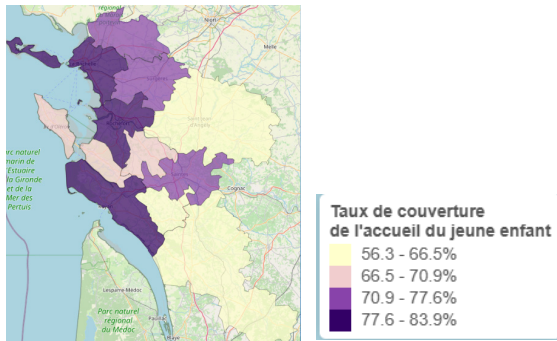
Zoom sur l'évolution du nombre d'allocataires par type de prestation



Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en 2022

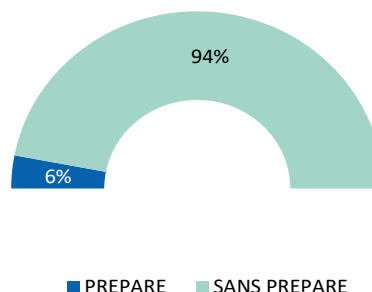


Sources : Éducation nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acof, Drees, Msa 2022 © IGN © Geofla 2.0.2022

La Caf soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants par le biais de financements en direction des équipements et de prestations individuelles versées aux familles.

Avec un total de **11 300 places**, le taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en Charente-Maritime s'élève en 2022 à **73 places pour 100 enfants** de moins de 3 ans. Prépondérante sur le département, l'offre des assistants maternels couvre les trois-quarts des places.

Enfants couverts par la prestation



Source : Caf 2024

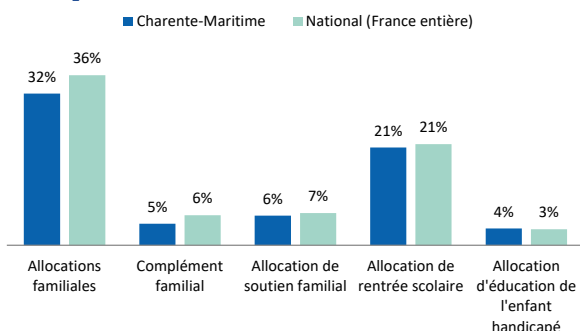
Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : **830 enfants ont des parents qui la perçoivent.**



Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

Proportion d'allocataires concernés par ces prestations



Source : Caf 2024

- 32 % des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 5 % perçoivent un complément familial,
- 21 % reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,
- 6 % perçoivent l'allocation destinée à élever d'un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- 4 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

Les structures financées en 2024

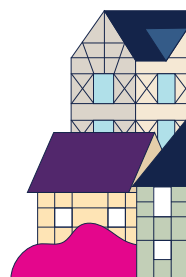


Source : Caf 2024

La Caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs, et de soutenir leurs initiatives.

Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents
Clas : Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

POUR ALLER PLUS LOIN
https://data.caf.fr/explore/dataset/txcouv_pe_nat/table/?disjunctive.annee

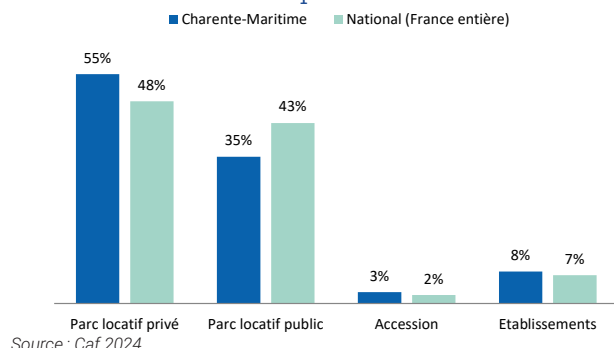




Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement.

Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Au mois de juin 2024, **44 000** foyers reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **76 800 personnes**, soit **12 % de la population** totale du département. La Charente-Maritime se caractérise par une plus forte proportion d'aides au logement dans le parc locatif privé qu'au niveau national.

Montant moyen d'aide au logement selon la structure du parc

	Charente-Maritime	National
Parc locatif privé	221 €	238 €
Parc locatif public	203 €	220 €
Accédants	168 €	183 €
Établissement	198 €	218 €

Source : Caf 2024

Quel que soit le type de logement, les montants moyens de l'aide au logement sont inférieurs en Charente-Maritime par rapport à la moyenne nationale, avec des écarts d'environ 15 €.



Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par :

- > Le versement du revenu de solidarité active (Rsa) à **14 100 foyers** sur le territoire charentais-maritime.
- > **44 500 allocataires** bénéficiaires de la prime d'activité, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi.

Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour 3 700 foyers en 2024.

- > **15 400** personnes souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles sont bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (Aah). 58 % d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein.

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active

14 100
BÉNÉFICIAIRES
DU RSA

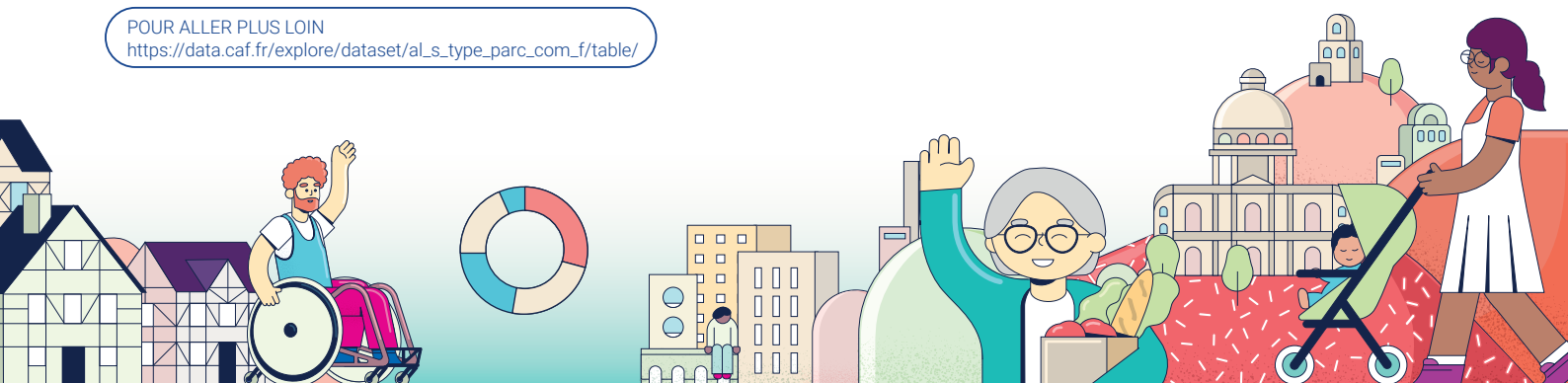
18 %
DES BÉNÉFICIAIRES
ONT MOINS DE 30 ANS

61 %
SONT DES PERSONNES
ISOLÉES

10 %
SONT DES FAMILLES
BÉNÉFICIAIRES DE LA
MAJORATION ISOLEMENT*

* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

POUR ALLER PLUS LOIN
https://data.caf.fr/explore/dataset/al_s_type_parcom_f/table/



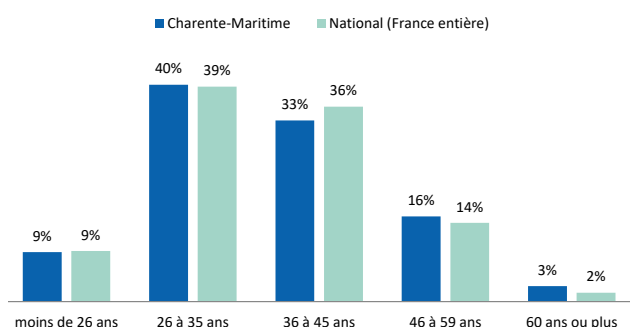
ZOOM | Avvc

Aide d'urgence pour les Victimes de Violences Conjugales

350 personnes ont perçu l'Aide d'urgence pour les Victimes de Violences Conjugales en Charente-Maritime, entre décembre 2023 et novembre 2024. Elles ont été au nombre de 35 100 sur la France entière. 58 % des bénéficiaires Avvc vivent en milieu urbain (76 % au niveau national). Sur ces douze mois, le montant total versé pour cette aide dans le département a été de 300 000 €, pour un montant moyen par bénéficiaire de 850 € (890 € en moyenne nationale).

Une nouvelle aide existe, pour les victimes de violences conjugales, depuis le 1er décembre 2023. L'expression « violences conjugales » désigne l'ensemble des violences (physiques, psychologiques ou économiques) commises au sein du couple par le conjoint, le concubin ou le partenaire pacsé, y compris lorsqu'ils ne cohabitent pas. Cette aide est versée même si la victime n'est plus en couple avec l'auteur présumé. En revanche, les violences intrafamiliales non conjugales n'entrent pas dans le périmètre de l'Avvc. La violence doit être attestée par la présentation d'un dépôt de plainte, d'un signalement adressé au procureur de la République ou d'une ordonnance de protection délivrée par le Juge aux affaires familiales. Cette aide ne peut être versée qu'une fois par période de 12 mois pour un même auteur des faits, ainsi au bout d'un an, la victime peut demander à nouveau l'aide. Le montant de la prestation dépend de la présence et du nombre d'enfants à charge et de la situation financière du bénéficiaire. Plus le revenu de la personne est élevé plus le montant de l'Avvc est minoré.

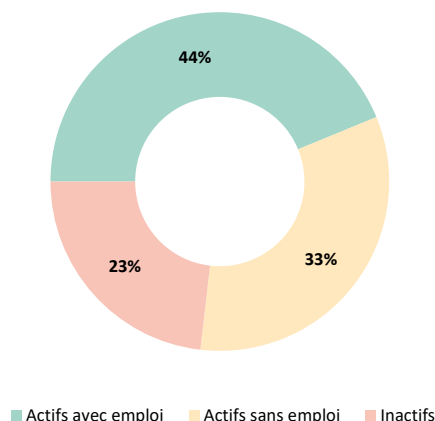
Âge des bénéficiaires et composition familiale



Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

- **40 %** des bénéficiaires ont **entre 26 et 35 ans** et **33 % entre 36 et 45 ans**,
- **40 %** des bénéficiaires ont deux enfants ou plus,
- **23 %** des bénéficiaires ont au moins un enfant de moins de 3 ans, même valeur qu'au niveau national.

Activité des bénéficiaires



Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

44 % des allocataires de l'Avvc sont actifs avec un emploi, valeur proche de la moyenne nationale (45%).

Précarité et Minima sociaux

	Part des bénéficiaires Avvc percevant le Rsa ou l'Aah	Part des bénéficiaires Avvc percevant la Ppa	Part des bénéficiaires Avvc sous le seuil de bas revenus
Charente-Maritime	39 %	38 %	54 %
France	37 %	35 %	57 %

Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

- **39 %** perçoivent le Rsa ou l'Aah, soit une proportion plus forte qu'au niveau national (37 %),
- **38 %** sont bénéficiaires de la Prime d'activité (35 % au niveau national),
- **54 %** vivent sous le seuil de bas revenu (57 % au niveau national).